VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGE DOUBLE, 2028-30 RUE QUATRIEME.

JOLI COTTAGE SIMPLE, 2253 RUE DRYADES.

LE JEUDI, 26 JANVIER 1911, A MIDI.,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne.

Frank Schaub vs J. A. Tennis, tuteur et al—No 94,681—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau No 806 rue Perdido— JEUDI, le 26 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu en Cour ouverte le 12me jour de décembre 1910, et signé en Cour ouverte le 19me jour de décembre 1910, par l'Hon. E. ek anner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent les droits, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Washington Quatrième, St-Patrick et St-Denis, ——— annexé à un acte pardevant James W. Pradiove, ancien notaire, le 9 juin 1859, et mesure trente pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles (mesure américaine) Les améliorations comprennent un cottage double contenant quatre chambres de chaque côté, vestibule hangar, etc.

2° Un certain lot de terre avec toutes toutes les bâtisses, etc. situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, Dryades et la ligne de projection de la rue Laurel, désigné par le No 2 sur un plan lithographié annexé à un acte de vente passé pardevant Selim Magner, notaire, le 25 avril 1860, d'après ledit lot mesurant trente-trois pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de cent treize pieds onze pouces et une ligne entre lignes parallèles.

Les améliorations, comprenant une résidence et magasin en bois d'un étage, couvert en ardoises, avec batisse dans le fond à deux étages, retiré de la banquette, avec grillage en fer sur le devant, contenant huit chambres, vestibule, galterie, citerne, hangar, etc., la maison est bien tapissée partout; le lot est 33'x113' 11'' 1'''.

Conditions— Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans après la date avec intérêt au taux de 8 pour cent par année la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis en leurs paiements par privilèges de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando et 10 pour cent d'honoraires d'avocat au cas que lesdits billets ne seraient pas payés à maturité, l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et de payer pour tous certificats, les taxes de 1910 et pour l'acte de vente pardevant George J. Usterreiner, notaire, soldées et en plus du prix de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
No 806 rue Perdido,
George J. Usterreiner et W. S. et Sterling Parkerson, avocats.
25 déc—25—jan 1 8 15 22 25 26

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE VALEUR DE LA RUE POYDRAS

Résidence Double à Deux Etages

Nos 1721 et 1723 rue Poydras,

ENTRE LES RUES CLAIBORNE ET CLARA.

Un Voisinage avec un Avenir Assuré.

Angelo B. Cotti, Exécuteur Testamentaire Datif, vs Mme Essie Hopkins et als.

No 93,212.— Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, Division B.

JEUDI, LE 26 JANVIER 1911, A MIDI

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement et ordre daté et signé en Cour ouverte le 22 juin A. D. 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Clara (autrefois St Magdalen), Perdido et Poydras, sur un plan par Geo. T. Dunbar, voyer, le 28 juin 1847, ledit lot mesurant (30) pieds sept (7) pouces et six (6) lignes de face à la rue Poydras sur (100) cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence double à deux étages, ayant six chambres de chaque côté et est connue par les Nos municipaux 1721 et 1723 rue Poydras.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, devant être représentée par billets du l'acquéreur ou des acquéreurs, payables en un et deux ans après date, garantis en leurs paiements par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale et les clauses usuelles de sécurité et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911 et les actes de vente devant être passés pardevant Alphonse J. Cuneo, notaire, aux frais des acquéreurs et de déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur, 336 rue Carondelet.
James B. Rosser, Jr.,
John Dymond, Jr.,
W. J. Waguespack, avocats.
25 déc—25—jan 1 8 15 22 26

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme IDA A. RICHARDSON,

No 94212—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur,

Bureau 134 Rue Carondelet,

MARDI, 17 JANVIER 1911,

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, ancien faubourg Livaudais, Paroisse de Jefferson, dans l'îlet 92, borné par les rues Prytania, Coliseum, Première et Deuxième, mesurant 125 pieds plus ou moins de face à la rue Prytania sur 214 pieds plus ou moins de profondeur et façade à la rue Deuxième, étant la moitié supérieure de 9 lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 17 et 18 de l'îlet 92, sur un plan du susdit faubourg dressé par Benjamin Buisson, voyer, daté du 5 mars 1853, déposé en l'étude de G. R. Grunger, ancien notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2426 rue Prytania et comprenant une résidence moderne en bois à deux étages avec mansarde contenant en rez-de-chaussée galerie sur le devant et vestibule ayant escalier en marbre et galerie en tuiles, vestibule de réception, vestibule d'escalier, salons doubles, salle à manger, bibliothèque, office, cave, cuisine et chambre de domestique, escalier dans le fond; le premier étage contient 7 chambres à coucher, chambre de toilette, 3 chambres à bain, cabinets pour vêtements, vestibule, etc., 2 chambres et vestibule dans la mansarde, avec une bâtisse dans le fond ayant buanderie, 4 autres chambres, hangar pour bois et charbon, 4 grandes cours avec réchaud dans le fond du terrain.

Les terrains sont remarquables par leur beauté, et ont des promenades, jardins, passage, pelouse avec magnifiques palmiers, etc., une des résidences les mieux situées en ville, entourée par de riches résidences bien habitées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans en un an, la portion du crédit devant être représentée par billets du l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; l'acquéreur devant payer pour les taxes de 1911, 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication; l'acte de vente et frais de tous certificats pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.
16 déc—16 17 18 25—jan 1 8 15 17

E. S. Cobb.

INSTALLATION DE LAITERIE

La Propriété de J. Dedieu,

Avenue Washington et la rue White.

JEUDI, LE 29 DECEMBRE 1910, A 11 HEURES A. M.

Comme suit: 35 vaches, 10 veaux, 1 taureau, 2 bons chevaux de travail, 1 wagon à lait, 1 charrette à lait, 1 wagon à fourrage, 2 sangles à fourrage et à ces, 2 jeux de harnais, 1 jeu de bidons à lait, et divers articles appartenant à une laiterie. L'acquéreur du plus fort montant sera le cliententèle. Conditions—Sans limite — Toutes sommes de $100.00 et au-dessous, comptant; au-dessus de $100.00, en un crédit de 90 jours avec bonne sécurité approuvée.

Transfert aux chars de la Royal Blue Line pour la vente.

E. S. COBB, Encanteur,

Bureau: Kilduff & Beall, Courir de Vente à l'Enchère, 915-921 rue Gravier.

18 déc—18 25

Albert Paul,

ANNONCE JUDICIAIRE

Terrain enseignure Galvez et Espagne.

SUCCESSION DE FRANÇOIS LACEO X. No 9,804—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

JEUDI, le 29 décembre 1910, à midi, à la Bourse 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Div. D, daté le 21 décembre 1906, pour le compte de la succession de François Laceux, sera vendu à l'enchère:

Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 13, formant l'angle des rues Galvez et Espagne, dans l'îlet borné par les rues Johnson et avenue St. Rosh et mesurant 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur et face sur la rue Johnson de 105 pieds et 1 pouce.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Charles Schneider, notaire.

ALBERT PAUL, Encanteur.

W. W. Wall, avocat.
27 nov—27—déc 4 11 18 25 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt en procès, etc.

Sahoud Nassi versus Rajah Samaha.

VINGT-SEPTIEME COUR JUDICIAIRE District. Paroisse Assomption — No. 1,626—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Vingt-Septième Cour Judiciaire de District, paroisse Assomption dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 janvier 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout les droits, titre et intérêt du défendeur Rajah Samaha, en et au procès intitulés Rajah Samaha versus Nahoum Saik, — No 94 819, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
J. J. McLoughlin, avocat pour le demandeur.
23 déc—23 24 29—jan 1 5

VENTES A L'ENCAN,

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Juana Rosa Suarez, veuve en premier mariage de Nicholas G. Lopez, et épouse en deuxième mariage de Jeronimo S. Garcia.

No 94 595—Cour Civile de District—Division E.

Cottage Double en Briques,

Avec bâtisse dans le fond à deux étages.

Nos 1016-18 Rue Dumaine,

Entre les rues Bourgogne et Rempart.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.—JEUDI, le 26 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 21 décembre 1910, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 103, borné par les rues Dumaine, Bourgogne, Rampart et Ste-Anne, mesurant trente-cinq (35) pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent (100) pieds et un (1) pouce et désigné par la lettre B, sur un plan dressé par Arthur De Armas, voyer, daté du 4 août 1892, les améliorations sont connues comme Nos 1016-18 Dumaine et comprennent un cottage double en briques avec mansarde, couvert en ardoises, sur la banquette, avec bâtisses à deux étages dans le fond, contenant 6 chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc.

Conditions—Comptant — L'acte de vente pardevant Alexis Erlan, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.

Foster, Milling, Brian & Saal, avocats pour la demanderesse.
24 déc—24 25—jan 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Melvina County et als.
No 92,046 —Cour Civile de District, Div. C.

Propriété du Cinquième District qui s'améliore

232 avenue Slidell, entre les avenues Brooklyn et Tôche, Cottage Simple,
419-21 rue Diana, entre Danes et Tôche, Cottage Double,
1019 rue Verret, entre Diana et Newton, Cottage Simple.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Léonard L. Stern encanteur, —JEUDI, le 29 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 16 novembre 1910 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1. Un certain lot de terre, avec les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la ville d'Algier, maintenant le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 87, borné par les rues Jackson, Monroe, Market et Médéan, désigné par le No 15 dudit îlet et mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ladite propriété consistant en un cottage simple couvert en bardeaux, retiré de la banquette et contenant galerie, 4 chambres, etc., et portant le No municipal 232 avenue Slidell.

2. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 187 et mesurant les rues Deuxième, De Armas, Franklin et Monroe, désigné par le No 5 et mesurant 90 pieds de face à la rue Deuxième (maintenant rue Diana) sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles plus ou moins, la propriété ci-dessus est connue par les Nos municipaux 419-21 rue Diana et comprenant un cottage double couvert en bardeaux, contenant de chaque côté 2 chambres et galerie.

3. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 46 borné par les rues Verret, Newton, Deuxième et Franklin, désigné par le No 8 et mesurant en mesure française 30 pieds 5 pouces et 8 lignes de face à la rue Verret sur une profondeur de 106 pieds 9 pouces et 10 lignes le divisant du lot No 9, et 106 pieds 6 pouces et 9 lignes, sur la ligne le divisant dans le fond des lots 4, 5, 6 et 7 et 30 pieds 1 ligne en largeur dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1910. Les actes de vente pardevant James T. Nix, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd
Encanteurs.
27 nov—27—déc 4 11 18 25 29

Succession de Mary Davis, épouse de Thomas Lewis.

No 64,301—Cour Civile de District, Division E.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 2107 rue Ste-Anne, entre les rues Galvez et Johnson.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 5 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 29 novembre 1910, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances y appartenant, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Johnson, Dumaine et Galvez, désigné par le No quatre-vingt neuf (89) sur un plan par L. Brugier, ancien notaire de cette ville, daté le 26 juillet 1836 et déposé en l'étude de L. Ferand, ancien notaire, en cette ville, ledit lot mesurant en mesure française trente (30) pieds de face à la rue Ste Anne, sur quatre-vingt dix (90) pieds de profondeur. Les améliorations portant le No municipal 2107 rue Ste-Anne, et comprennent un cottage simple en briques couvert en ardoises et petit "shop" sur le côté, contenant 4 chambres, ("shop", citerne, hangar, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1910, l'acte de vente pardevant Carl O. Friedrichs, notaire, aux frais de l'acquéreur Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.,
Encanteurs.
4 déc—4 11 18 25—jan 1 15

Succession de John Huber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 94,766—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par T. John Huber, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier. — Walter L. Gleason, avocat.
23 déc—22 26 31

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

Succession de William George Rolfs

No 94,940—Cour Civile de District, Division D.

EXCELLENT ENDROIT POUR BATIR

Rue Marengo, entre les rues Howard et Freret.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 5 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 29 novembre 1910, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre (dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Marengo, Milan et Freret, désigné comme lot No Trois de l'îlet 587, autrefois îlet No 105 de Est Bouligny, et mesurant trente pieds de face à la rue Marengo sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, le tout d'après un certificat daté du 15 avril 1895 annexé à un acte de vente par C. E. Leach et als., à L. Burns, Jr, passé pardevant Robert E. Upton, notaire, le 17 avril 1895.

Conditions—Une moitié au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus de son enchère les taxes d'Etat de 1910. L'acte de vente pardevant Rua Rosen, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd,
Encanteurs.
4 déc—4 11 18 25—jan 1 5

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Frank Carambat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,658 Division A—Avis est par le présent donné aux exécuteurs de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Magdeleine Walk, veuve de Frank Carambat, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS O'CONNELL, Greffier. — Hall, Monroe & Lemann, avocats. 24 déc—24 28—jan 2

Succession de Samuel O. LeBlanc

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 88,355 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir), pour lesquelles le compte final présenté par B. C. LeBlanc et J. E. Dunlap, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier.—C. S. Hébert, avocat.
24 déc—24 28—jan 2

Succession de Ida Gruner, épouse de Fergus G. Lea.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,565—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Gruner, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier — Frank E. Raimold, avocat. 23 déc—23 26 31

Succession de Lorenzo Lecrichelo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 92,536— Division C— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jas. P. Cordill, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS O'CONNELL, Greffier — C. C. Friedrichs, avocat.
21 déc—21 25 30

Succession de Mme Juliana Weiss, veuve de Otto F. Theisman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 88,051—Division A. — Attendu que Mlle Mary Louise Theisman, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Juliana Weiss, veuve de Otto F. Theisman, décédée intestat; avis est par le présent donné à ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire des dits jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS O'CONNELL, Greffier.— Carroll, Henderson & Carroll, avocats. 21déc—21 25 30

Succession de James Dougherty.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 95,357. — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John J. Dougherty, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier.—Henry O. Heelander, avocat.
21 déc—21 25 30

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Achetant Chercher de l'Huitième Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1910.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauvera du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pouces donc! Il ne Coûte que 15-2 Cents par Jour, Etant à $6.00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL

PRIX $2.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeur
Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale
coin de la rue Camp.
27 Nov—

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

$2,000 de Bons de 4 pour cent de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Mme Antonia A. Bordelois.

No 93,552— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet— VENDREDI, le 6 janvier 1911 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé du 21 décembre 1910 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, les bons ci après décrits, à savoir—

$2,000 de Bons de 4 pour cent de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Comptant.

25 déc—25—jan 1 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le terrain pour bâtir, rue D'Hemécourt, coin Alexander, (l'îlet rues Hennessey et Bandin).

L. E. Konrad vs O. J. Reding.

No 94,577—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 17 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 30 novembre 1910 par l'Hon. W. B. Somerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet 797, borné par les rues D'Hémécourt, Hennessey, Alexander et Bandin, désigné par le No 17 et mesurant 30 pieds de face à la rue D'Hémécourt sur 120 pieds de profondeur et faisant face à la rue Alexander, et formant le coin des dites deux rues.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1911, et devant déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. H. Robinson, W. J. Waguespack, avocats.
17 déc—17 18 25—jan 1 8 15 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le Joli Cottage Double sur Deux Terrains,

Nos 525-527 rue Deuxième, enseignure de la rue Division, l'îlet des rues Première et St Thomas.

Mme Maimie Mender, épouse de Antonio Tusa, vs Antonio Tusa.

No 90,195—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 17 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, le 6 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Division, Première et St Thomas, désigné par les Nos 4 et 5 sur un plan, par O. A. Hodin, le 2 janvier 1848, d'après lequel ils sont contigus et mesurent comme suit Lot 4 mesurant 27 pieds 3 pouces 2.5 lignes de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et le lot 5 mesurant 27 pieds 2 pouces, 2.5 de ligne de face à la rue Deuxième sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 120 pieds, ensemble avec l'usage d'une allée sur le fond desdits lots, 10 pieds, 10 pouces de largeur, s'étendant au travers de la rue St Thomas à la rue Division.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication; et payer pour tous certificats et assumer les taxes de 1911 au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant P. H. Genster, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. H. Robinson, avocat pour la demanderesse.

Merrick, Lewis et R. J. Schwartz, avocats pour le défendeur.
17 déc—17 18 25—jan 1 9 15 17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Sixième District,

1° Formant le coin de Belmont Place et de la rue Magnolia (dans l'îlet borné par la rue Toledano et l'avenue Claiborne).

2° Sur l'avenue Louisiana, entre la rue Willow et l'avenue Claiborne, (dans l'îlet borné par la rue Delachaise).

Edward Aaron vs Joseph Bishaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 94,563—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 janvier 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par la lettre A dans le block E, borné par les rues Magnolia et Toledano, et la Place Belmont et l'avenue Claiborne, sur un devis et certificat d'arpentage daté du 22 mars 1910, dressé par D. E. Barbers et fils, voyers, lequel est annexé à un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 24 mars 1910, d'après lequel devis ledit lot forme l'enseignure de la Place Belmont et la rue Magnolia, et mesurant cinquante huit pieds de face à la Place Belmont, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue Magnolia de soixante pieds, étant composé du tout du lot No Trente-deux, et la plus grande portion du lot No Trente et un sur un devis et certificat d'arpentage dressé par L. Dinsey, voyer, le 6 mars 1909, une copie lithographiée duquel est annexée à l'acte ci-dessus mentionné, le 24 mars 1910.

2. Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos sept et huit, dans l'îlet 665, bornés par les avenues Louisiana, et Claiborne, les rues Willow et Delachaise, sur un certificat d'arpentage dressé par George de Armas, voyer, daté du 13 janvier 1904, annexé à un acte passé pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville le 10 mars 1905 étant une vente par J. M. Gele à Frank Rocco, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-cinq pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. Danziger avocat pour le demandeur.
3 déc—3 5 9 16 23 30—jan 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'une Buvette et Restaurant

Consistant en Comptoir de buvette et dépendances, "Pool Table", Coffre-fort en fer "Cash Register", Ventilatie Electriques, Vins, Liqueurs, Whiskies, Bière, Tabacs, Cigares, aussi Meubles, Verrerie et Faïence, Divers, etc. etc.

Patrick Sullivan vs Alfred Babin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 94,402—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 28 décembre 1910, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans l'entrepôt No 2105 rue Decatur, entre les rues des François et Champs Elysées—

Le contenu et installations, etc., d'une Buvette et Restaurant d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. P. du Ivas & A. Landry, avocats pour le demandeur.
14 déc—14 21 28

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Pour le compte de qui cela peut concerner.

Mélasses. Mélasses.

La M. L. et T. B. R. et S. S. Ce causera d'être vendu au plus haut enchérisseur, à leur entrepôt "Bienville," encoignure des rues Bienville et Nord Peters, MERCREDI, le 4 janvier, 1911, à 11 heures a. m., un chargement de mélasses, consistant d'environ 9,160 gallons, chargé en char réservoir I. T. L. Nos 10 et 14, non réclamé. Conformément à la loi No 167 de la session de 1898 de l'Assemblée Générale de la Louisiane autorisant la vente par leurs porteurs communs de tout frêt non réclamé et ordonnant la disposition des produits, etc.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur,
Bureau No 348 rue Carondelet.
25 déc—25—jan 1 4

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE D